

RDC : expulsion du cinéaste belge Thierry Michel

Réaction du Ministre-Président Rudy Demotte

Le Ministre-Président Rudy Demotte a appris le refoulement du cinéaste belge Thierry Michel intervenu le dimanche 8 juillet par les autorités congolaises à son arrivée à l'aéroport de Kinshasa.

Il regrette vivement cette situation, le cinéaste ayant répondu à l'invitation d'ONG internationales et congolaises organisant la présentation de son film « L'affaire Chebeya ». En concertation entre les Autorités congolaises, le Centre Wallonie-Bruxelles et l'Ambassade de France, des projections privées étaient également envisagées au Centre Wallonie-Bruxelles et à l'Institut français de Kinshasa. En outre, le cinéaste avait fait remettre des copies de son film documentaire aux autorités congolaises compétentes, conformément à l'autorisation de tournage qui lui avait été conférée par celles-ci.

Rudy Demotte formule le vœu que la procédure judiciaire en cours suite au décès du militant des droits de l'homme Floribert Chebeya et de son chauffeur Fidèle Bazana reflète bien le respect des droits de l'homme et le fonctionnement d'une justice équitable et indépendante.

Il souhaite également, au vu de la situation très préoccupante dans l'Est de la République démocratique du Congo, que toutes les autorités politiques susceptibles de faciliter le retour au calme et au respect de la dignité humaine utilisent leurs capacités de dialogue et de persuasion en vue d'une pacification rapide.